

**Adresse du bien**

Quai de l'Orge  
91 200 ATHIS MONS

**ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS**



**DOSSIER D'INFORMATION  
REGLEMENTAIRE DES ACQUEREURS  
ET LOCATAIRES**

Document valable jusqu'au :  
**15 juin 2022**

**UBYRISK**  
Consultants

UBYRISK Consultants  
9, Grillet  
33 910 St Martin de Laye  
Tél : +33 (0)5 57 51 56 85  
<http://www.catnat.net>  
@ : [contact.catnat@gmail.com](mailto:contact.catnat@gmail.com)

## **SOMMAIRE**

### **ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES**

Déclaration de l'état des risques naturels et technologiques

Localisation de l'immeuble au regard du zonage des risques définis par les documents réglementaires

### **INFORMATIONS RELATIVES A L'INDEMNISATION DES SINISTRES LIES AUX CATASTROPHES NATURELLES**

Arrêtés de catastrophes naturelles depuis 1982

Document d'information sur les sinistres catastrophes naturelles indemnisés



### Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en  
zone 1  zone 2  zone 3  zone 4  zone 5   
très faible faible modérée moyenne forte

### Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 oui  non

### Information relative à la pollution de sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

### Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T\*

\* catastrophe naturelle minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente oui  non

### Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Carte de localisation du bien au regard des zonage PPR Inondation de la Seine et de l'Orge Aval


vendeur / bailleur

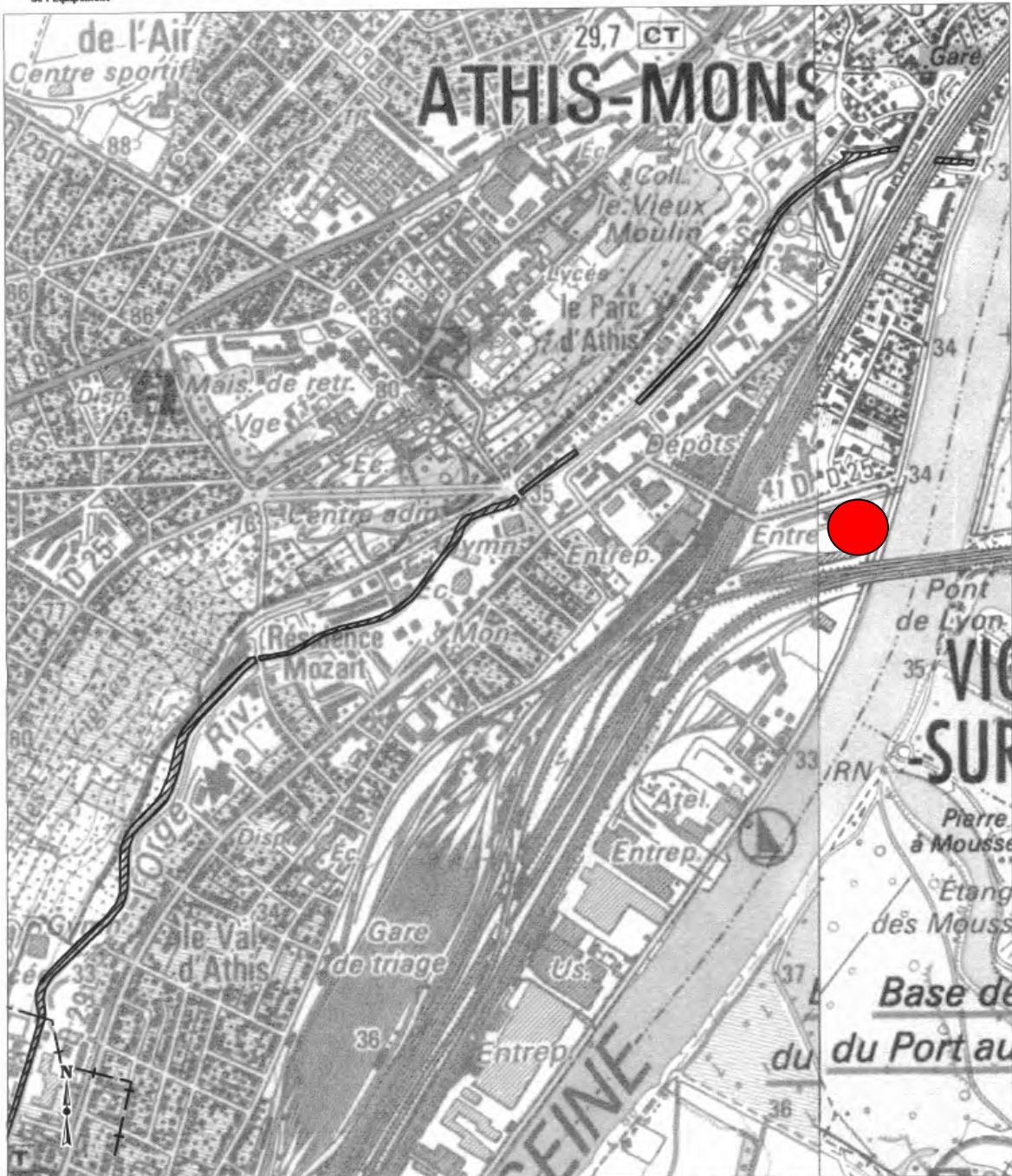
date / lieu

acquéreur / locataire

15/12/2021



## Carte relative à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs



### LEGENDE



Zone de risque inondation de l'Orge aval

Sources : PERI de l'Orge aval valant PPR

Réalisation : Janvier 2006

Echelle : 1/7500

# Carte relative à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs

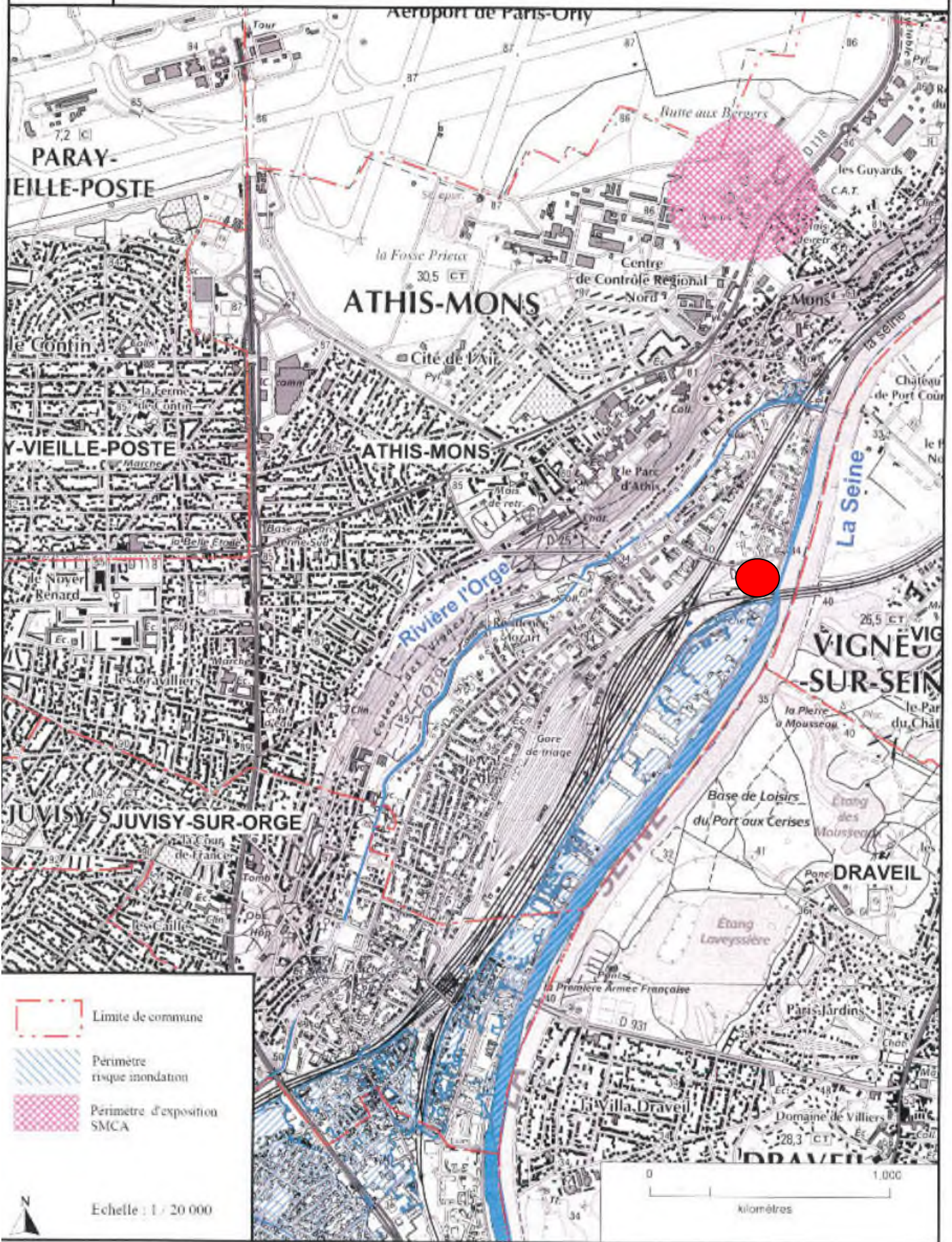
Commune d'Évry-Courcouronnes





MINISTRE  
DE L'ÉCOLOGIE

# Carte relative à l'Information des Acquéreurs et des Locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs Commune de Athis-Mons



**ARRETES DE CATASTROPHE NATURELLE OBTENUS PAR LA COMMUNE DEPUIS 1982**

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
91PREF19990030	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Inondations et coulées de boue : 11

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
91PREF20180001	15/01/2018	05/02/2018	14/02/2018	15/02/2018
91PREF20160597	28/05/2016	05/06/2016	08/06/2016	09/06/2016
91PREF20130021	28/05/2012	28/05/2012	18/10/2012	21/10/2012
91PREF19970034	29/06/1997	29/06/1997	17/12/1997	30/12/1997
91PREF19920012	31/05/1992	31/05/1992	16/10/1992	17/10/1992
91PREF19920011	27/05/1992	28/05/1992	16/10/1992	17/10/1992
91PREF19880004	23/07/1988	23/07/1988	19/10/1988	03/11/1988
91PREF19830168	31/08/1983	31/08/1983	15/11/1983	18/11/1983
91PREF19830167	16/08/1983	16/08/1983	15/11/1983	18/11/1983
91PREF19830099	09/04/1983	18/04/1983	21/06/1983	24/06/1983
91PREF20170212	08/12/1982	31/12/1982	11/01/1983	13/01/1983

Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse : 2

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
91PREF19940016	01/01/1991	31/10/1992	15/11/1994	24/11/1994
91PREF19910003	01/06/1989	31/12/1990	14/05/1991	12/06/1991

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 3

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
91PREF20210006	01/07/2020	30/09/2020	20/04/2021	07/05/2021
91PREF20050002	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005
91PREF19970021	01/11/1992	28/02/1997	19/09/1997	11/10/1997





## INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

**Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ?**  Oui  Non

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

**Le propriétaire doit joindre les extraits de la carte réglementaire et du règlement du PPR qui concernent la parcelle.**

### SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire